



Séance du 11 mars 2026
Délibération n°20-11032026

OBJET : Ressources Humaines - Agent d'entretien des locaux – Multi Accueil Craon

M. GUIARD Philippe, Vice-président du CIAS, rappelle au Conseil d'Administration que l'agent en charge de l'entretien des locaux du multi accueil de Craon et du 29 est partie en retraite dernièrement. Afin de répondre à la réglementation en matière d'entretien des locaux et pour respecter les amplitudes horaires il est nécessaire de modifier l'organisation du poste.

Vu le Code Général de la Fonction Publique et notamment son article L. 332-14,

Vu l'inscription des crédits correspondant au budget,

Vu l'avis favorable du comité social territorial du 3 février 2026,

Monsieur GUIARD expose qu'il est nécessaire :

- De supprimer un poste d'« Agent d'entretien des locaux » à compter du 12 mars 2026 à temps complet (35/35ème) sur le cadre d'emplois des Adjoints Techniques Territoriaux
- De créer un poste d'« Agent d'entretien des locaux » à compter du 12 mars 2026 à temps non complet (20/35ème) sur le cadre d'emplois des Adjoints Techniques Territoriaux

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration décide, à l'unanimité, de :

- ⇒ **VALIDER** la suppression d'un poste d'« Agent d'entretien des locaux », à temps complet (35/35ème), sur le cadre d'emplois des Adjoints Techniques Territoriaux, à compter du 12 mars 2026.
- ⇒ **VALIDER** la création d'un poste d'« Agent d'entretien des locaux », à temps non complet (20/35ème), sur le cadre d'emplois des Adjoints Techniques Territoriaux, à compter du 12 mars 2026.
- ⇒ **AUTORISER** le Président ou Vice-président à signer toutes les pièces s'y rapportant.

Nombre de membres en exercice : 28

Nombre de suffrages exprimés : 18

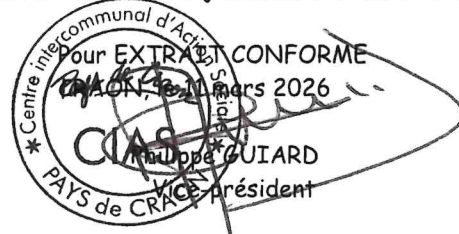
Vote :

POUR : 18

CONTRE : 00

ABSTENTION : 00

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus





Département de la MAYENNE
CIAS DU PAYS DE CRAON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-six, le mercredi 11 mars à 20h, le Conseil d'Administration du CIAS du Pays de Craon, légalement convoqué le 19 février 2026, s'est réuni salle du Conseil d'Administration de CRAON, sous la Vice-présidence de Monsieur Philippe GUIARD,

PRESENTS : M CLAVREUL Yannick, Mme DAVID Gisèle, Mme De FARCY De PONFARCY Christine, Mme GARBE Pascale, , M GUIARD Philippe, Mme MANCEAU Laurence, M RESTIF Vincent, M TESSIER Jean-Pierre, M TISON Hervé, Mme BRÉHIN Colette, Mme TRICOT Marina, M PLANCHAIS Raymond, Mme MAHIER Aurélie, Mme DEMENAIIS Marie-Hélène, M BOURDAIS Christophe, Mme EVAIN Christelle, Mme GOHIER Odile, Mme RENAULT Patricia,

EXCUSÉS : M BOURBON Aristide, Mme DESHOMMES Catherine, M GERARD Jean-François, M LANGOUËT Christophe, Mme GUIOUILIER Anaïs, Mme MILCENT Corinne, Mme PAILLARD Anne, Mme SORIEUX Vanessa, M GAUBERT Jean-Eudes